

Mosquée de Souillac : le responsable FN dénonce le laxisme d'Etat ? Au tribunal dès le lendemain !

écrit par Christine Tasin | 18 janvier 2018

Nous avons donc demandé au nouveau Préfet du Lot la **fermeture de cette mosquée**. Celui-ci a donné une fin de non recevoir à cette demande.

Nous dénonçons le laxisme, l'irresponsabilité et l'attentisme de l'Etat sur ce sujet grave alors que notre département compte plus de 140 personnes fichées S ou surveillées. Notre département est en danger et n'est pas à l'abri de la **menace terroriste** qui frappe notre pays.

Illustration : le tract qui vaut à Emmanuel Crenne les honneurs d'une convocation urgente, un dimanche, par le Procureur...

C'est encore Emmanuel Crenne, conseiller régional et secrétaire départemental FN du Lot qui joue les empêcheurs de tourner en rond, pour notre plus grand plaisir. Encore un coup de chapeau pour lui, même s'il risque bien de se retrouver au tribunal... à la fois comme présumé coupable et comme victime.

Sous Macron il n'est pas de bon ton de dénoncer le laxisme d'Etat envers les islamistes ni de dénoncer les mêmes islamistes.

Nous avons donc demandé au nouveau Préfet du Lot la **fermeture de cette mosquée**. Celui-ci a donné une fin de non recevoir à cette demande.

Nous dénonçons le laxisme, l'irresponsabilité et l'attentisme de l'Etat sur ce sujet grave alors que notre département compte plus de 140 personnes fichées S ou surveillées. Notre département est en danger et n'est pas à l'abri de la **menace terroriste** qui frappe notre pays.

Emmanuel Crenne découvre, à son tour, l'instrumentalisation de la justice, les questions d'ordre politique lors des interrogatoires, et une justice qui n'est plus qu'un outil au

service du Grand Remplacement.

Une phrase résume la situation : **alors que je demande une enquête sur cette mosquée, c'est sur moi qu'on enquête abusivement !**

Ci-dessous son communiqué de presse, détaillant la situation :

COMMUNIQUE DE PRESSE

MOSQUEE DE SOUILLAC : LE PROCUREUR S'IMMISCE DANS LE DEBAT ET ATTAQUE LE FN

Le Front National du Lot a distribué Samedi 13 janvier des tracts dénonçant le laxisme de l'Etat face à la propagation de l'islamisme à Souillac. Fait inédit en France, j'ai été convoqué le lendemain dimanche par le Procureur pour être auditionné lundi afin de répondre de faits diffamatoires présumés envers l'Etat.

Mes équipes avaient été prises à partie par des individus menaçants et injurieux lors de la distribution de ce tract, faits pour lesquels j'avais immédiatement porté plainte.

J'ai constaté lors de mon audition que l'on instrumentalisait la justice pour m'intimider, la plupart des questions étant d'ordre politique, ce qui est surréaliste dans un régime démocratique.

Alors que je demande une enquête sur cette mosquée, c'est sur moi qu'on enquête abusivement ! Je dénonce une procédure opaque, surréaliste et inouïe et demande donc à être reçu par le Procureur dans les plus brefs délais.

Pendant mon audition, j'ai appris qu'une seconde plainte pour diffamation avait été déposée contre moi par la mosquée de Souillac. J'y ai répondu par une plainte pour dénonciation calomnieuse, injures, intimidation et menaces.

Il faut que cesse le harcèlement judiciaire à l'égard du Front

National et de son conseiller régional. On tente clairement d'empêcher un débat démocratique sur la propagation de l'islamisme dans notre département en instrumentalisant la justice.

Je ne céderai pas à l'intimidation d'où qu'elle vienne et continuerai au contraire mon combat. Je prendrai donc dans les jours prochains l'initiative de faire le point avec le maire de Souillac sur ce qui se passe dans sa ville.

Emmanuel Crenne Conseiller Régional

Mais préfet pas content... ce qui explique sans doute la convocation par le Procureur dès le lendemain de la distribution de tract, un dimanche... C'est beau la soumission à Macron.

**RÉPONSE DU PRÉFET DU LOT SUITE À LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. E.
CRENNE**

Communiqué Préfecture

A l'occasion d'une conférence de presse, M. Emmanuel Crenne, conseiller régional d'Occitanie, fait état d'informations qui auraient été communiquées par lettre anonyme au parti dont il est le secrétaire départemental, informations qui l'ont amené à me demander de fermer la mosquée de Souillac. De plus, dans un tract intitulé « islamisme, danger à Souillac », M. Crenne fait état d'un certain nombre d'informations, qui reprennent les déclarations qu'il avait faites sur le même sujet le 21 octobre 2017. Je dois tout d'abord contredire une nouvelle fois les affirmations concernant le nombre d'individus fichés S ou faisant l'objet d'une surveillance des services spécialisés dans le département, qui ne correspondent pas à la réalité du Lot, sauf à vouloir créer un climat de peur et de défiance vis à vis de certains de nos concitoyens.

Ensuite, je redis ma totale confiance dans l'action des services qui assurent au quotidien, chacun dans leur domaine, la protection des Lotoises et des Lotois contre le risque terroriste. Il convient en ce domaine de les laisser travailler discrètement et efficacement. Enfin, je rappelle que la fermeture d'un lieu de culte par le préfet est régie par les articles L227-1 et L227-2 du code de la sécurité intérieure. Cette mesure tend expressément à prévenir la commission d'actes de

terrorisme, et elle vise uniquement les lieux dans lesquels « les propos qui sont tenus, les idées ou théories qui sont diffusées ou les activités qui s'y déroulent provoquent à la violence, à la haine, à la discrimination, ou provoquent à la commission d'actes de terrorisme ou font l'apologie de tels actes ». Or, à ce jour et en l'état des informations dont je dispose, ni la mosquée de Souillac ni aucun autre lieu de culte du département ne répond aux critères légaux qui pourraient me conduire à engager une procédure de fermeture.

<https://www.lepetitjournal.net/46-lot/2018/01/16/reponse-du-prefet-du-lot-suite-a-la-conference-de-presse-de-m-e-crenne/>

Rappel de la saga qui remonte à quelques mois

En octobre dernier, nous publions l'appel d'Emmanuel Crenne à fermer la mosquée de Souillac. Il se fondait alors sur un grand nombre d'éléments inquiétants :

Environ 140 fichés S dans le Lot, violence exponentielle à Cahors, mosquée de Souillac où sévit la mouvance tabligh

<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/22/securite-dans-le-lot-lelu-fn-demande-la-fermeture-de-la-mosquee-de-souillac/>

Depuis, Emmanuel Crenne a reçu un document envoyé par un inconnu :

ISLAMISME

DANGER À SOUILLAC



avec des photos de gens pas trop catholiques fréquentant la mosquée de Souillac et quelques révélations sulfureuses.

Fort de ces révélations, le responsable départemental du Lot a à nouveau demandé au Préfet la fermeture de la mosquée et a à nouveau reçu une fin de non recevoir. Lire ci-dessous.



THIBAUT SOUPERBIE • POLITIQUE •

UNE



FN 46 : Emmanuel Crenne en remet une couche sur la mosquée de Souillac...

Le leader lotois du Front National a reçu un « mystérieux » courrier.

« Il y a quelques semaines j'ai reçu dans ma boîte aux lettres un document en lien avec la mosquée de Souillac avec des photos, des plaques d'immatriculation sur des fichés S, des gens en lien avec les milieux salafistes et la mouvance Tabligh. » Ce document dont l'auteur n'est pas connu... Emmanuel Crenne, secrétaire départemental du FN du Lot, y croit dur comme fer (même s'il n'exclut pas « une manipulation »). « J'ai envoyé une copie au procureur. J'ai écrit une lettre au préfet pour lui signifier que la mosquée de Souillac accueillait des gens dangereux. Je lui ai demandé pour la seconde fois de la fermer » a-t-il lancé. Le conseiller régional et les militants du Front devaient ce samedi distribuer des tracts « Islamisme, danger à Souillac » dans les boîtes aux lettres de Souillac. Les auteurs des tracts pour le coup, eux, sont connus...

<http://medialot.fr/fn-46-emmanuel-crenne-en-remet-une-couche-sur-la-mosquee-de-souil-lac/>

Publié le 13/01/2018 à 03:52, Mis à jour le 13/01/2018 à 12:10

Le corbeau et le FN

Politique - Politique

Partager 9 partages



Réagir 5 réactions



S'ABONNER



Le conseiller régional FN Emmanuel Crenne maintient sa pression sur la mosquée de Souillac, sa cible privilégiée.

Il s'appuie sur un document anonyme reçu dans la boîte aux lettres de la permanence FN de Cahors. Il s'agit de quelques feuillets comportant des photos montrant, au mépris de toute législation, des visages «d'individus suspects appartenant aux milieux islamistes», affirme sans détour Emmanuel Crenne. Sans détour et sans preuve puisque, rappelons-le, l'auteur de ce document ne s'est pas encore manifesté. Cela n'empêche pas l'élu FN de monter au front jusqu'à Souillac, aujourd'hui, pour distribuer des tracts afin de relayer les informations non vérifiées figurant sur la lettre du mystérieux corbeau.

Le conseiller régional brandissait celle-ci hier en conférence de presse sans nous la remettre mais en réclamant à nouveau, sur la base de ce courrier, «la fermeture de la mosquée de Souillac. J'ai alerté le procureur de la République et le préfet du Lot» ajoute-t-il.

Le préfet indique «ne pas avoir encore vu ce courrier».

Accédez à 100% des articles locaux à partir d'1€/mois

Il fait confiance «au travail des autorités compétentes».

En résumé, le préfet privilégie des affirmations fondées plutôt que des interprétations basées sur la lettre d'un corbeau.

J.-L.G.

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/01/13/2720602-le-corbeau-et-le-fn.html>

Alors, notre vaillant chevalier a décidé d'informer la population... d'où le tract montré en illustration, la convocation en urgence chez le procureur, la plainte de la mosquée, du Préfet sans doute... le communiqué du Conseiller Régional qui bataille si bien pour les patriotes... avec humour et esprit, ce qui ne gêne rien !

Avec le lien suivant, vous découvrirez ou vous rappellerez quelques articles narrant comment Emmanuel Crenne fait notamment tourner en bourrique Carole Delga, qui préside le Conseil régional d'Occitanie.

<http://resistancerepublicaine.com/search/emmanuel%20crenne>